

Mise en place d'autorités organisatrices de transport dans les villes africaines

Guide pratique

Formation développée par



Donateurs :



En collaboration avec



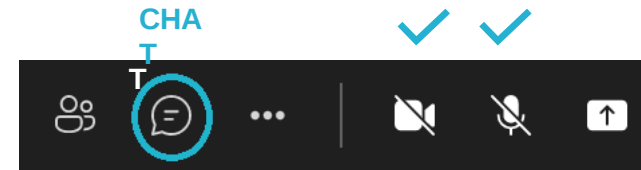
Pour en savoir plus sur le partenariat MobiliseYourCity et nos offres de formation reproductibles : www.mobiliseyourcity.net



Quelques notes générales sur cette session



Assurez-vous que vous êtes en sourdine et que votre caméra est éteinte.



Cette session sera enregistrée. Vous n'apparaîtrez pas dans l'enregistrement si votre appareil photo est éteint.



Posez vos questions dans le chat, nous les poserons dans les questions-réponses à la fin de la session.



N'hésitez pas à partager vos idées, commentaires et questions dans le chat !

Objectives de l'atelier

- Fournir à des décideurs et des cadres techniques des conseils et des orientations en vue de la mise en place d'une autorité organisatrice des transports dans les villes africaines.
- Clarifier des notions fondamentales relatives à l'organisation des transports urbains.



Logo de LAMATA à Lagos (Nigéria)

Source: http://www.lamata-ng.com/wp-content/themes/lamata/assets/lamata_logo.png

Ordre du jour

1 Bienvenue et introduction

2 Le concept EASI

3 Caractéristiques d'une AOT

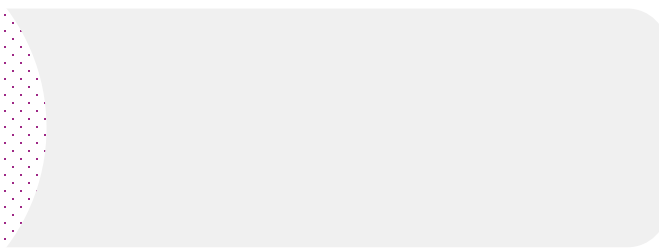
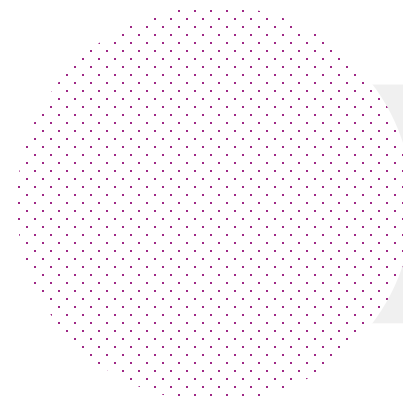
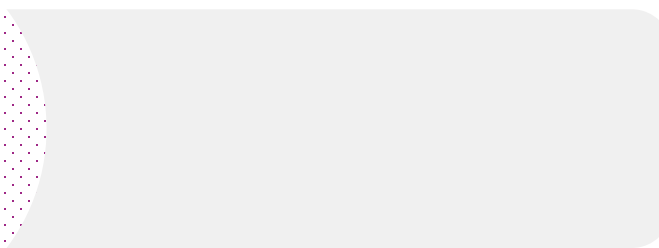
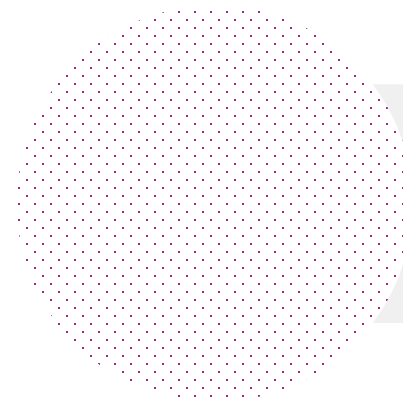
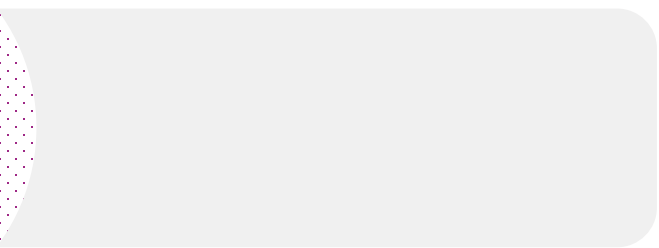
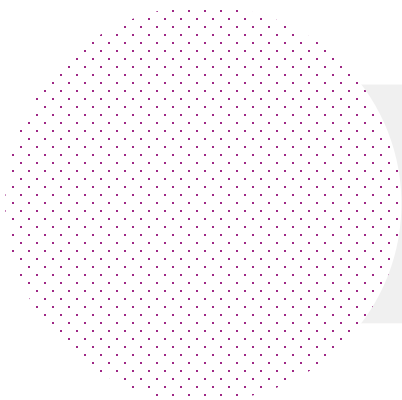
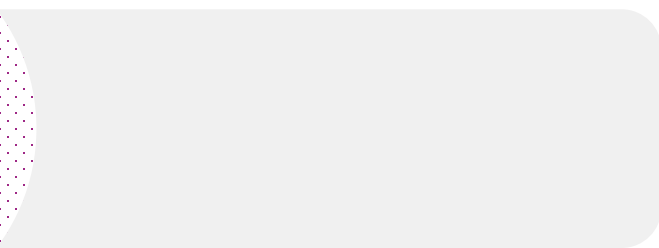
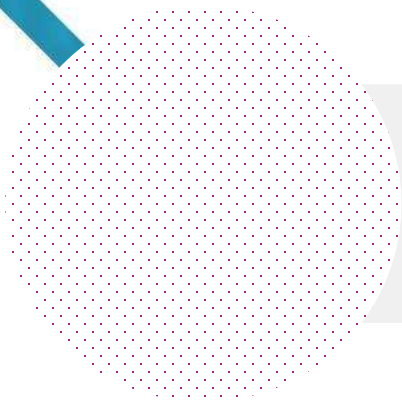
4 Etapes pour la création d'une AOT

5 Exemples d'AOT

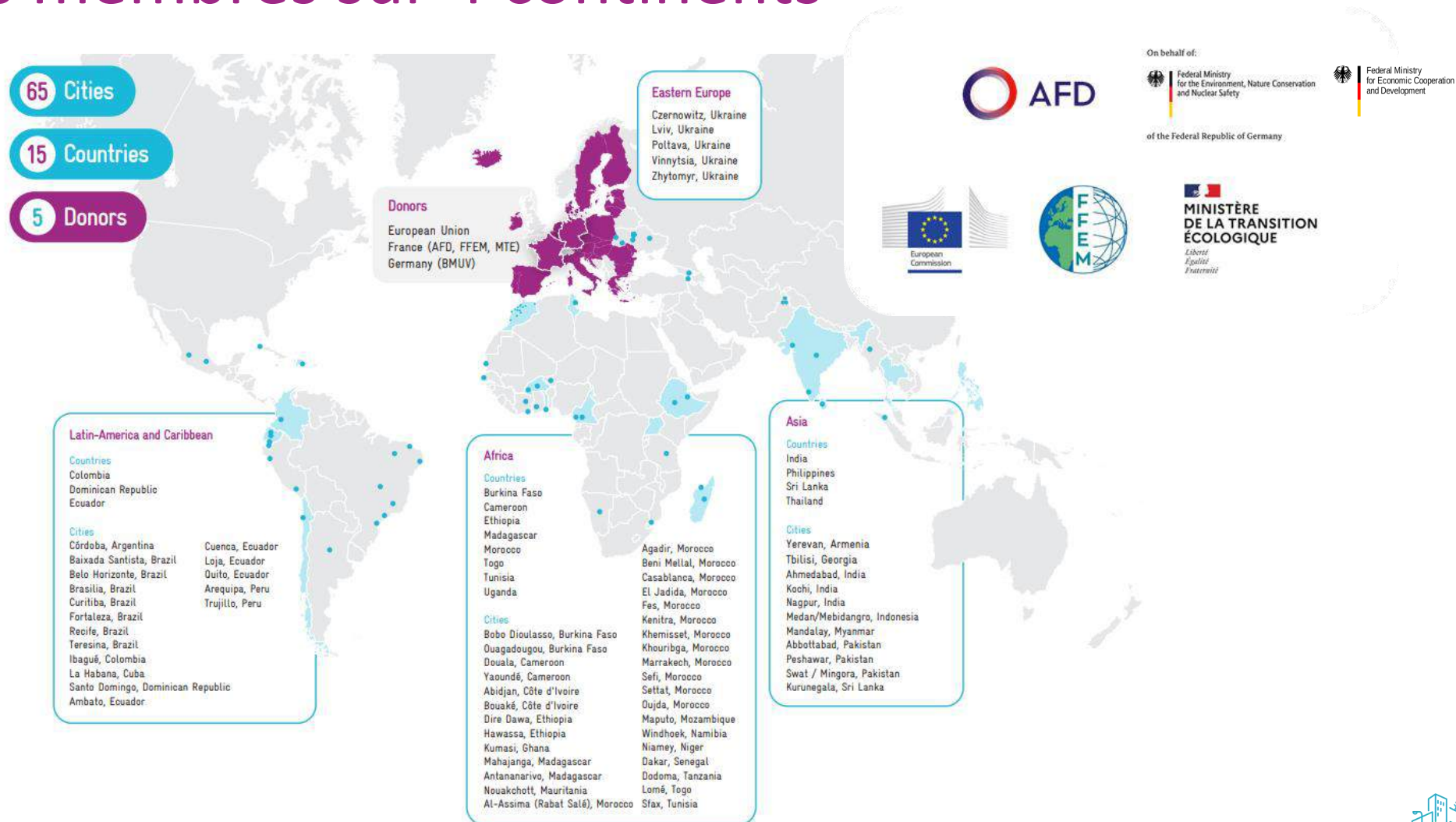
6 Pause

7 Exercice

8 Q/R, réactions et adieu



MobiliseYourCity - un partenariat véritablement mondial avec des membres sur 4 continents



Principes pour la gestion de la mobilité urbaine dans les villes Africaines : le Concept EASI

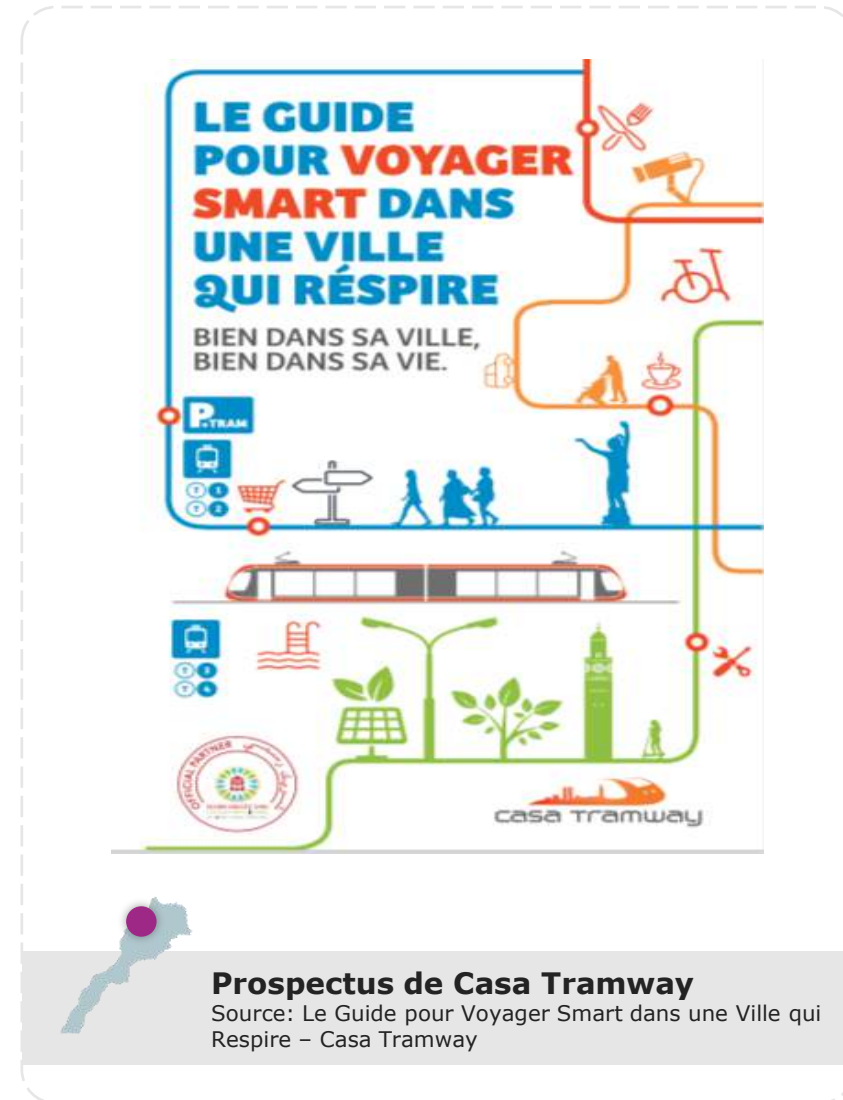
Le Concept EASI

Le "cadre conceptuel EASI" : ensemble d'actions politiques spécifiques selon quatre domaines d'intervention :

PERMETTIRE (*E*nable)

Instaurer un système de gouvernance efficient et responsable :

- Anticiper les besoins
- Orienter l'action publique
- Assurer la gestion et le développement intégrés des systèmes de transport urbain



Le Concept EASI

Le "cadre conceptuel EASI" : ensemble d'actions politiques spécifiques selon quatre domaines d'intervention :

ÉVITER (*Avoid*)

Réduire au minimum le besoin de déplacements individuels motorisés

... grâce à une occupation des sols, une planification et une gestion adaptées

REPORTER (*Shift*)

Maintenir ou accroître les parts modales des transports en commun et des transports non motorisés

... tels que la marche à pied et le vélo

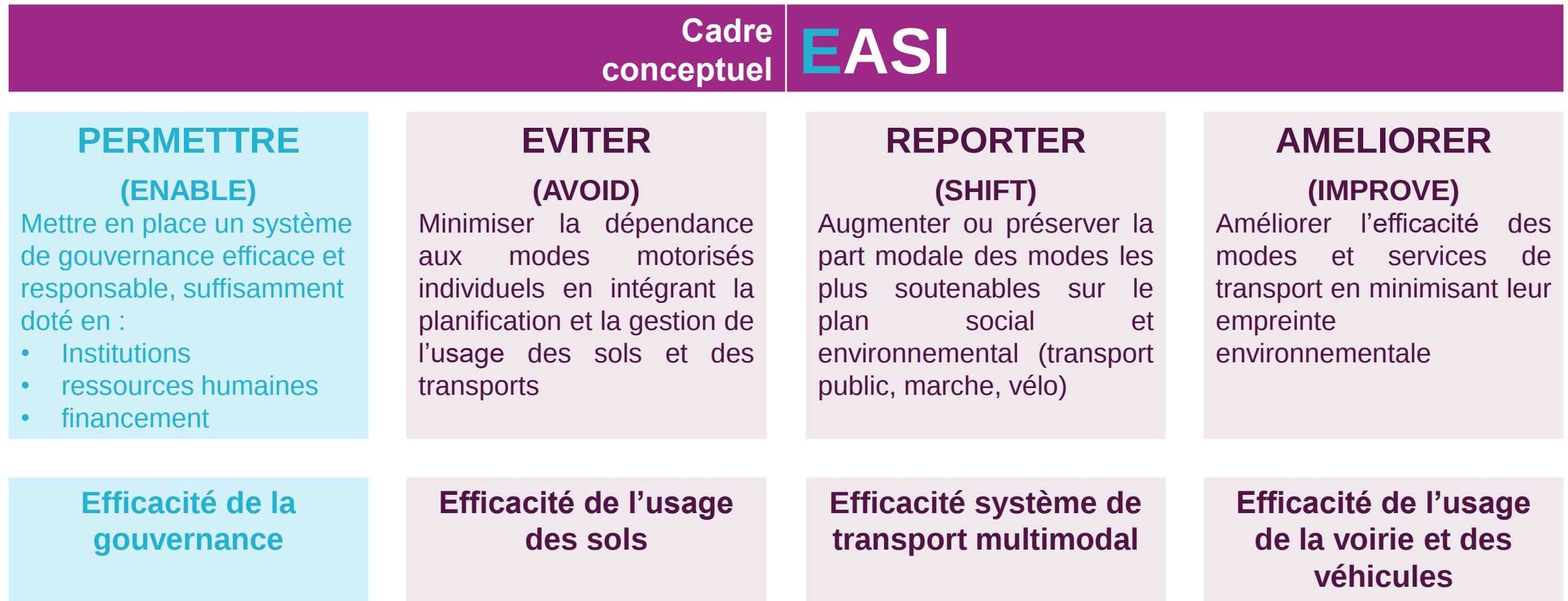
AMÉLIORE R (*Improve*)

Améliorer l'efficacité et la sécurité des modes de transport tout en réduisant au minimum leur empreinte environnementale



Le Concept EASI

Mesures spécifiques adaptables par chaque ville :



Sources : SSATP-SECO/STUCKI, 2015

Caractéristiques d'une Autorité Organisatrice de Transport

Contexte et justifications

Aspects juridiques et institutionnels

Missions et attributions

Contexte et justifications

Enjeux et défis : Complexité

Limiter et organiser la **circulation** et le **stationnement** automobiles

Intégrer la gestion du **transport de marchandises** dans la ville

Articuler transport public et **développement urbain polycentrique**

Organiser et protéger la mobilité des **piétons**

Reconstruire un réseau de **transport en commun** et favoriser l'**intermodalité**



Contexte et justifications

Politiques sectorielles des transports : Objectifs

particuliers

Fournir aux populations urbaines des services de transport en commun (TC) de qualité et de faible coût, très souvent, par :

- l'amélioration de l'offre de service par la **professionnalisation** des opérateurs artisanaux et/ou **l'assainissement du secteur** ;
- la mise en place dans d'une **Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU) et de sociétés de TC** exploitant des bus de grande capacité ou des modes en site propre ;
- la mise au point de **modes de financement des TC** qui rendent leurs tarifs accessibles à toutes les catégories de la population et compétitifs par rapport aux autres modes de transport.

Contexte et justifications

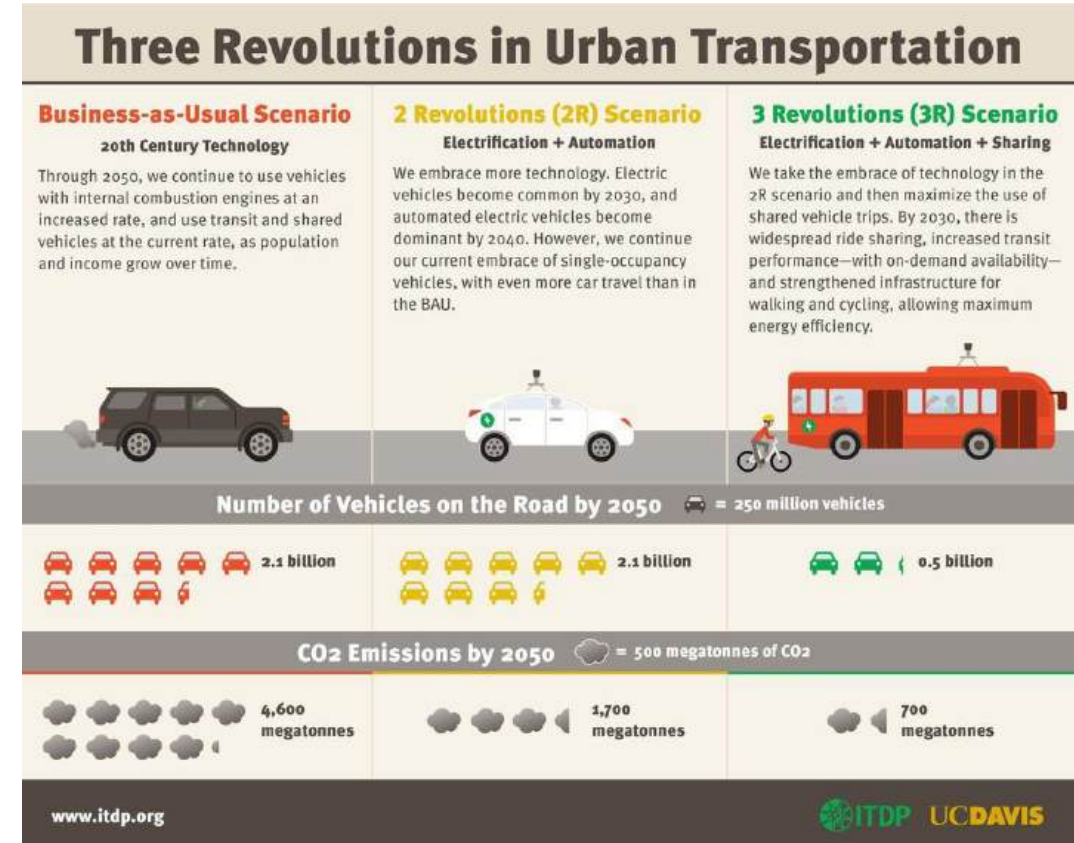
Pourquoi une AOT ?

Transport public associé à des objectifs d'intérêt collectif :

- Son organisation **ne peut-être laissée au seul marché**
- L'AOT (publique) **met en pratique la politique de transport** qui vise à accroître la part de marché des TP
- L'AOT fournit le cadre institutionnel qui **organise le marché et régit les relations** entre les acteurs
- L'AOT **régule, organise, planifie, supervise** et fait la promotion des TP



Responsabilités en matière de transports urbains confiées **intégralement à une AOT** pour dépasser les problèmes de coordination et d'exécution.



Aspects juridiques et institutionnels

1. Dégager une **vision**

sur le **système de transport** le plus adapté :

- Pro TC
- Pro TC rationnalisé (priorité aux TC tenant compte des autres modes motorisés)
- Primauté de la voiture particulière

Orientations réalistes à court, moyen et long termes.



Aspects juridiques et institutionnels

2. Elaborer les textes législatifs et réglementaires nécessaires

Concrétisation de la vision :

- Loi d'orientation et/ou d'organisation: socle
- Règlements: décrets, arrêtés, décisions, ...

Dispositions législatives s'imposant à tous et encadrant les aspects juridiques et institutionnels subséquents.



Aspects juridiques et institutionnels

3. Mettre en place les institutions dédiées

Opérationnalisation des **stratégies et des tactiques** :

Casa Développement (2008) : stationnement

Casa Transport (2009) : mobilité urbaine

Casa Aménagement (2009) : autres projets

Sur la base de compétences dévolues : réaliser des projets, gérer des services publics locaux (SPL).



Missions et attributions

Développement urbain



Articulation / Cohérence transport et urbanisme

Transport public urbain



Politique de mobilité urbaine



Fret urbain



Organisation du secteur informel (taxis, minibus, etc.)



Tarification et billetterie



Standards techniques



Suivi de la qualité



Promotion



Circulation et stationnement



Intermodalité



Accès à la profession



Définition du réseau et des niveaux de service



Obligations de service public



Contractualisation



Information, éducation et communication

Transversalité

Consultation

Concertation

Coordination

Missions et attributions

Autorité organisatrice de la Mobilité

Missions de supervision de l'ensemble des modes de déplacement



Missions de supervision du transport public



Gestion de la circulation

Politique de stationnement

Politique « modes actifs »

Logistique urbaine

Suivi statistique de la mobilité



Autorité organisatrice des transports

Missions de supervision du transport public

Cadre réglementaire pour le transport conventionné et non conventionné

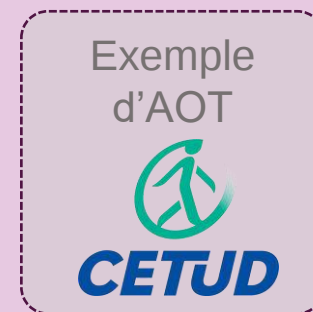
Définition du réseau et des services requis
Attribution des licences (y compris taxis individuels)

Contractualisation avec les opérateurs (y compris transport lagunaire)

Définition des normes techniques

Suivi de la qualité et suivi statistique de l'offre de transport public

Promotion et information



Missions et attributions

CHAMPS	COMPETENCES	CETUD	AMUGA
Politique des transports (TC + Taxis + Motos + Autres) + (Entreprises + Scolaires)	Critères d'accès à la profession		XX
	Standards techniques	X	XX
Planification stratégique	Intégration du transport et de l'urbanisme	X	XX
	Stratégie de mobilité urbaine et intermodalité	XX	XX
Planification des services	Définition du réseau et des niveaux de services des TP	XX	XX
	Obligations de service public	X	XXX
	Tarification et billetterie		X
	Organisation du secteur informel	X	XX
	Circulation & stationnement (y/c modes doux)		XX
	Fret urbain		
Planification des infrastructures	Programmation infrastructures et équipements de TP	X	X
	Construction et entretien des routes (Infrastructures de TP)		
Suivi de la qualité des services	Contractualisation	XX	XXX
	Suivi conventions	XX	X
	Promotion	XX	XX
	Information, Education et Communication	XX	XX

Compétence	
Forte	xxx
Moyenne	xx
Faible	x
Néant	

Missions et attributions

CHAMPS	COMPETENCES	Service s Etat	Collect. Territ.	Sect. Privé Marchand	SP non March.
Politique des transports (TC + Taxis + Motos + Autres) + (Entreprises + Scolaires)	Critères d'accès à la profession				
	Standards techniques				
Planification stratégique	Intégration du transport et de l'urbanisme				
	Stratégie de mobilité urbaine et intermodalité				
Planification des services	Définition du réseau et des niveaux de services des TP				
	Obligations de service public				
	Tarification et billetterie				
	Organisation du secteur informel				
	Circulation & stationnement (y/c modes doux)				
	Fret urbain				
Planification des infrastructures	Programmation infrastructures et équipements de TP				
	Construction et entretien des routes (Infrastructures de TP)				
Suivi de la qualité des services	Contractualisation				
	Suivi conventions				
	Promotion				
	Information, Education et Communication				

Relations :

Forte

Moyenne

Faible

Néant

Etapes pour la création d'une AOT

Contexte et justifications

Aspects juridiques et
institutionnels

Missions et attributions

Etapes pour la création d'une AOT

Elaboration de la vision

Dégager la vision la plus adaptée

- PDU Conakry, 2019 :
recommandation forte pour la mise en place d'une AOT, cadre de partenariat entre l'Etat, les CL, le secteur privé et la société civile
- LPSTU Dakar, 1996 : Idem

Création de l'AOT

Mettre en place un système de gouvernance efficace et responsable, suffisamment doté en :

- institutions
- ressources humaines
- financement

Mise en route de l'AOT



Elaboration du cadre législatif et réglementaire

Concrétiser la vision par des dispositions législatives et réglementaires s'imposant à tous et encadrant les politiques et les institutions subséquentes

Opérationnalisation de l'AOT

Etapes pour la création d'une AOT

Opérationnalisation de l'AOT

Préfiguration

- organigramme
- programme pluriannuel d'actions
- définition des relations institutionnelles Etat/AOT

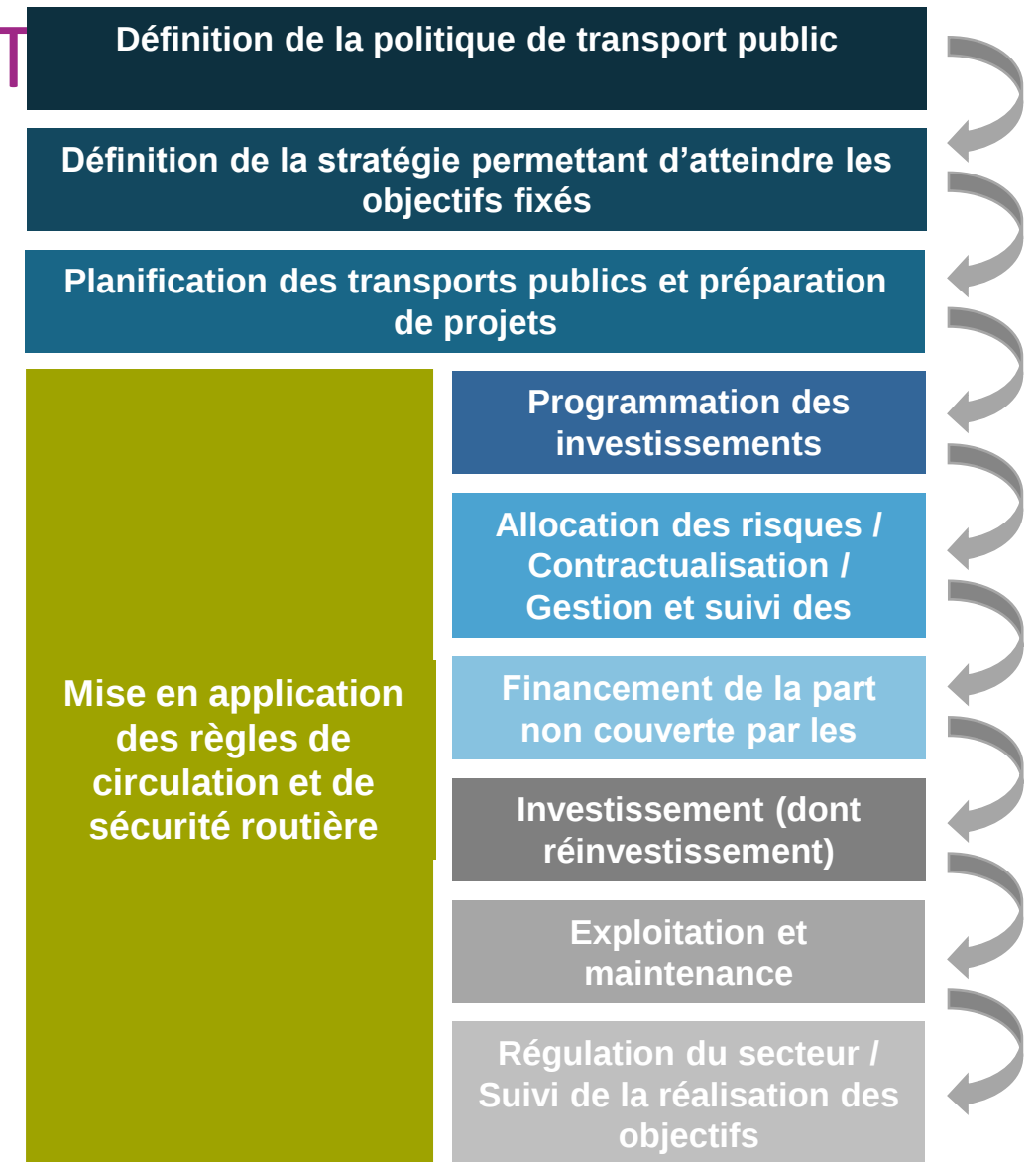
Recrutement du personnel

- fiches de poste
- stratégie de recrutement
- business plan
- programme de renforcement de capacité

Formation et appropriation :

- contrat de performance Etat/AOT
- cadre de collaboration entre AOT/Opérateurs
- formation & renforcement de capacité

Source: Nodalis/Transitec, AMUGA, 2020



Etapes pour la création d'une AOT

Mise en route de l'AOT

Mise en œuvre d'une feuille de route et mise en place d'un observatoire

Mise en place de contrats de performance entre l'Etat et l'AOT et ou entre les collectivités et l'AOT

Définition d'un cadre de collaboration entre l'AOT et les opérateurs (début avec opérateurs institutionnels existants)

Organisation d'un dialogue avec les collectivités pour identifier les enjeux

Propositions de formations et de renforcement de capacités

Identification de quick-wins : agir vite et communiquer

Quelques exemples d'Autorité Organisatrice de Transport Public

Le Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD)

L'Autorité pour la Mobilité Urbaine du Grand Abidjan (AMUGA)

L'Autorité de Transport de l'Agglomération de Lagos (LAMATA)

L'Autorité pour la Coordination du Transport de Dhaka (DTCA)

5.1

Le Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD)

Exemples d'AOT

CETUD



République du Sénégal
Ministère des Infrastructures,
des Transports terrestres et du Désenclavement

CONSEIL EXECUTIF DES TRANSPORTS URBAINS DE DAKAR
Etablissement public à caractère professionnel

Intitulés	Caractéristiques	Observations
 Création	Loi 1997-01 du 10/03/1997 Décret 2001-557 du 17/07/2001	Loi 2022-01 non encore promulguée
 Statut	Etablissement public à caractère professionnel : - Tutelle technique : Ministère des Transports - Tutelle financière : Ministère des Finances	
 Organes de gouvernance	Organe délibérant : Assemblée plénière 6 reps. Etat ; 5 collectivités territoriales ; 6 secteur privé Président recruté/appel à candidatures (AC), mandat de 3 ans (renouvelable) Organe d'exécution : Direction Générale 4 directions : 2 supports & 2 technique ; 1 Cellule BRT	Cadres recrutés par AC. Env. 100 agts dt 1/3 contr

Exemples d'AOT

CETUD



République du Sénégal
Ministère des Infrastructures,
des Transports terrestres et du Désenclavement

CONSEIL EXECUTIF DES TRANSPORTS URBAINS DE DAKAR
Etablissement public à caractère professionnel

Intitulés	Caractéristiques	Observations
 Missions & attributions	Accès à la profession ; Définition réseau ; Politique tarifaire ; Contractualisation ; Compensation financière ; Mise en concurrence ; Information et promotion	
 Principaux chantiers et réalisations	Professionnalisation du transport artisanal Assainissement du secteur Renforcement des capacités techniques et de gestion des opérateurs Information-Education-Communication Développement du transport de masse	
 Financement	Loi 2003-20, 23/07/2003, Organisation et fonctionnement du FDTU	

Le CETUD : Principaux chantiers

La professionnalisation des opérateurs artisanaux

Intitulés	Caractéristiques	Observations
Principes	1. Retenir les opérateurs déjà dans le secteur comme cible du projet : éviter des exclusions ; 2. Regrouper les opérateurs : • création de 14 groupements d'intérêt économique (GIE) d'opérateurs de minibus au sein de l'Association de Financement des Professionnels du Transport urbain (AFTU) : 03 avril 2001.	

Le CETUD : Principaux chantiers

La professionnalisation des opérateurs artisanaux

Intitulés	Caractéristiques	Observations
Prérogatives et encadrement	AFTU comme cheville ouvrière : dérogation / crédit-bail (ou leasing), retenu comme mode de financement le plus adapté. Vu importance ressources publiques engagées : - faire encadrer AFTU/gestion adm., fin. et comptable. - Introduire services Etat dans instances dirigeantes : - MEF, MinTrans. & CETUD : membres de droit CA AFTU. - Cabinet d'expertise comptable pour gestion adm & fin - Comité de suivi du financement des opérations de renouvellement du parc pour le suivi du fonds revolving (arrêté 9965 du 16.11.2010 du Ministre de l'Economie et des Finances)	

Le CETUD : Principaux chantiers

La professionnalisation des opérateurs artisanaux



1^{ère} opération (Financement avec Banque M.) :

- 505 minibus TATA ; déc. 2005 - septembre 2008
- 5 GIE , les autres ayant estimé que le véhicule retenu ne convenait pas à la situation.



2^{ème} opération (Exim Bank China) :

- 402 minibus King Long ; 2010 et 2012



3^{ème} opération (fonds revolving constitué avec remboursements des opérateurs) :

- 700 véhicules ; 2012-2018.



4^{ème} opération : (fonds revolving constitué avec remboursements des opérateurs) :

- 710 véhicules (2019) : 540 déjà livrés.

Actuellement, en cours d'extension dans 10 villes de l'intérieur : AFTU maitre d'œuvre ;

Perspective : FDTR (Fonds de Développement des Transports Terrestres) : futur MO.

Le CETUD : Principaux chantiers

La professionnalisation des opérateurs artisanaux



Renforcement des capacités techniques et de gestion des opérateurs et professionnalisation :

- contractualisation des relations entre CETUD et opérateurs ;
- taux de recouvrement = 99,6% ;
- desserte régulière ;
- création mutuelle d'épargne (MECTRANS) et de santé (TRANSVIE) ;
- négociations pour généraliser la contractualisation des relations de travail ;
- prise en charge des coûts de gestion par les opérateurs (CAPTRANS).



Meilleure adéquation entre l'offre et la demande de transport :

- 2000 véhicules/2500, 14 GIE, 250 opérateurs, 65 lignes concédées, plus de 750 km de réseau, des dessertes de banlieue à banlieue, ...



Ressources humaines plus qualifiées car organisées et formées (acteurs publics et privés, professionnalisation des opérateurs artisanaux, ...).

Le CETUD : Principaux chantiers



Renouvellement du parc de transport public



Bus de Dakar
Dem Dikk



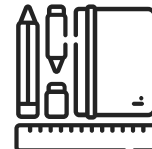
Minibus de
l'AFTU



Implantation de projets de transport de masse



BRT
TER



Mise à niveau des infrastructures de transport



Passage supérieur
de Cynros



Gare des Baux
Maraichers



Renforcement de capacité des acteurs



Formation en se-
courisme du per-
sonnel de l'AFTU

Assainissement des transports urbains à

Intitulé	Type véhicules		
	"Cars rapides"	"Ndiaga Ndiaye"	Minibus renouvelés
Réglementation en vigueur (2011)	Agrément du transporteur ; Autorisation de transport (Licence urbaine véhicule) ; Certificat d'aptitude technique (Carte grise)		
Respect de la réglementation	Véhicules dans l'illégalité faible : 4,5%, soit 55 véh.	Véhicules dans l'illégalité importante : 44%, soit 457 véh.	• Quelques dysfonctionnements / respect des itinéraires concédés • Signature de conventions avec les GIE de transport • Desserte régulière
Conséquences sur l'exploitation	• Concurrence déloyale / opérateurs en règle • Sur 2265 véhicules identifiés, 22,7% (soit 514 véhicules) exploitent en infraction de la réglementation en vigueur • Présence de Véhicules détenteurs de licence interurbaine		• Concurrence déloyale : baisse recettes/jr : ○ Recouvrement : 99% à 96% ; ○ 239 cas d'impayés (avril 2011) • Menaces sur : ○ équilibre de l'exploitation ○ poursuite renouvellement du parc ○ réussite réforme • Anticipation pour éviter le niveau atteint des impayés des taxis
Actions menées par le CETUD	• Mise en œuvre du programme de renouvellement du parc • Saisine autorités/respect réglementation		• Saisine Police/respect zone d'exclusivité de DDD dans centre ville (arrestation de véhicules AFTU)
Mesures prévues	• Contrôle permanent sur le réseau pour le retrait des véhicules ne disposant pas de licence urbaine		• Poursuite de la signature de conventions • Veiller au respect des itinéraires et des zones d'exclusivité de DDD (zone Plateau)

Assainissement des transports urbains à

Dakar

Type véhicules

Taxis urbains

Taxis de banlieue

Réglementation en vigueur (2011)

1) Agrément du transporteur, 2) Autorisation de transport (Licence taxi urbain), 3) Carte grise, 4) Vignette, 5) Visite technique, 6) Assurance, 7) Patente, 8) Permis de conduire catégorie D, 8) Livret du conducteur,

1) Carte professionnelle, 2) Licence de transport, 3) Assurance, 4) Permis de conduire TC, 5) Couleur vert-blanc

Respect de la réglementation

Véhicules généralement en règle mais de plus en plus des taxis sans licence urbaine
Non unicité des couleurs

Circulation en toute illégalité (clando)

Conséquences sur l'exploitation

Concurrence déloyale / exploitants en règle
Difficultés de remboursement : sur 1122 véhicules financés, environ 2 Mds FCFA d'impayés (janv./ 2011)

Prolifération des taxis collectifs dits taxis clandos

Actions menées par le CETUD

- Participation aux actions menées par le Gouverneur pour le retour des compteurs horokilométriques
- Projet de protocole / obligations de chaque partie

- Saisine du Gouverneur / arrêté réglementant l'activité des taxis de banlieue
- Concertations pour la mise à jour l'arrêté

Mesures prévues

- Retour compteurs horokilométriques
- Adoption d'une couleur unique
- procédures de validation des program. d'acquisition
- Mise à jour des procédures d'accès à la profession
- Redéfinition du périmètre d'exclusivité / taxis urbains
- Signature et mise en œuvre du protocole
- Contrôles sur le terrain

- Définition et respect des zones d'exercice
- Définition et respect des couleurs d'identification
- Mise à jour de la réglementation existante
- Mise à jour des procédures d'accès à la profession

Assainissement des transports urbains à Dakar

Intitulé	Situation/Perspective
Situation actuelle des gares routières (2011)	• Gestion par opérateurs privés sur la base de contrats soit avec la ville de Dakar soit avec le CETUD • Activités commerciales envahissantes • Capacités d'accueil largement dépassées entraînant un stationnement anarchique aux alentours • Forte présence de véhicules assurant/détenant une desserte interurbaine • Encombrement de la gare (marchands ambulants, étals, mécaniciens, baraques de fortunes) • Dégradation du mobilier urbain • Difficultés d'assainissement des eaux usées et pluviales
Conséquences sur le fonctionnement	• Difficultés d'accueil des lignes : problèmes de stationnement des minibus AFTU et des autobus DDD • Perte de temps pour entrer et sortir de la gare : impact sur temps de parcours et régularité de l'exploitation



Gare Routière Urbaine de Colobane



Gare Routière Interurbaine des Baux Maraichers

5.2

L'Autorité pour la Mobilité Urbaine du Grand Abidjan (AMUGA)

Exemples d'AOT

AMUGA

Intitulés	Caractéristiques	Observations
 Création	Ordonnance n°2019-99 modifiant LOTI n°2014-812 Décret n° 2019-100 portant organisation et fonctionnement	
 Statut	Autorité administrative indépendante Pas de tutelle administrative	
 Périmètre	Grand Abidjan (District + 6 communes)	
 Organes de gouvernance	Organe délibérant : Conseil Stratégique 9 représentants Etat/Ministères ; 6 Collectivités territ. dont 1 district Président et membres CS nommés, mandat de 3 ans (renouv. 1 fois)	Fonction incompatible avec tout mandat électif
	Organe d'exécution : Direction Générale 4 directions : 2 supports & 2 techn. ; 2 Cellules : PMUA & PTD	DG nommé sur prop. MinTrans, Critères d'expérience et de probité Cadres recrutés par AC. Env. 20 agents dt 10 cadres
	Commissions consultatives : Ministères techn. + DAA + Communes + BNEDT + Opérateurs + Usagers	Dirigé par un membre du CS

Exemples d'AOT

AMUGA

Intitulés	Caractéristiques	Observations
 Missions & attributions	Comparativement, responsabilités plus étendues <u>Cf. Slides suivants</u>	
 Principaux chantiers et réalisations	Déploiement de lignes de TCSP structurantes : • métro/train urbain ; • BHNS/BRT Renforcement et amélioration des services existants conventionnés • (SOTRA, STL et CITRANS) Renforcement et amélioration des services existants artisanaux : • Renouvellement flottes • Réorganisation du service • Professionnalisation des opérateurs	
 Financement	Définition et mise en place d'un mécanisme de financement pérenne du secteur	

Exemples d'AOT

AMUGA

Principales missions d'une AOMU		Détails des missions à assurer par l'AMUGA
Stratégie et planification de la MU	Stratégies et politiques	■ Définir stratégie MU dans le Grand Abidjan (GA) et développer stratégies spécifiques : TP (y.c artisanal), circulation et stationnement. ■ Participer à l'élaboration des stratégies de développement urbain sur le GA. ■ Participer à l'élaboration des stratégies et politiques nationales de transports. ■ Définir objectifs de développement de services et d'infrastructures de TU.
	Planification services (y/c rabattement)	■ Elaborer les documents de planification (PDU). ■ Suivre évolutions de la demande et identifier les services et modes de transport pour y répondre.
	Planification financements	■ Elaborer plan d'investissement pour développer, améliorer et gérer les TP (y/c infrastructures de transport non dédiées spécifiquement au TP/GA) ■ Mobiliser financements nécessaires en fonction des besoins (Etat, CT, PTF, privé).

Exemples d'AOT

AMUGA



Principales missions d'une AOMU		Détails des missions à assurer par l'AMUGA
Financement	Financement de l'exploitation du service de TP : compensations aux opérateurs, subventions, soutiens	■ Evaluer l'équilibre financier du secteur des TP ■ Gérer et percevoir les redevances liées aux services de TP. ■ Gérer et verser les compensations financières des opérateurs.
	Financement des infrastructures liées au TP	■ Contribuer à ou financer entièrement les infrastructures et équipements liés aux TP (couloirs bus, stations, gares, pôles d'échange, arrêts bus, infrastructures des modes doux, régulation de trafic des TP, parkings relais, etc.).
	Tarification : politique & mise en œuvre	■ Définir des politiques générales de tarification des modes de TU.
	Politiques fiscales liées à la MU	■ Fixer les tarifs applicables par l'ensemble des opérateurs de TP. ■ Etudier, définir, mettre en place et gérer les taxes ■ Percevoir recettes (collecte peut être déléguée)

Principales missions d'une AOMU		Détails des missions à assurer par l'AMUGA
Organisation des TP	Définition de l'offre de service	■ Définir le niveau de service de l'ensemble des services de TP (y/c TA) ■ Elaborer la stratégie de modernisation et de développement des TP artisanaux ■ Définir politique d'intégration modale (interopérabilité SAEIV et billettique, intégration tarifaire)
	Services d'intégration si disponibles	■ Mettre en œuvre la politique d'intégration tarifaire, appliquer principe de péréquation entre opérateurs (y/c chambre de compensation)
Régulation et gestion des TP	Gares et pôles d'échange	■ Concevoir les gares et pôles d'échange ■ Réaliser les pôles d'échanges et gares et déléguer leur gestion
	Politiques fiscales liées à la MU	■ Etudier, définir, mettre en place et gérer les taxes ■ Percevoir recettes (collecte peut être déléguée)
	Contractualisation des services conventionnés	■ Définir les modalités d'exploitation des services. ■ Préparer, négocier et signer les contrats avec les opérateurs. ■ Contrôler respect modalités contrats et fourniture du service. ■ Définir et appliquer les règles d'entrée du marché.
	Régulation des services non conventionnés	■ Fournir autorisations nécessaires exploitation d'un service de TU Définir les sanctions et les amendes nécessaires.
		■ Contrôle de l'application des sanctions définies.

Exemples d'AOT

AMUGA

Principales missions d'une AOMU		Détails des missions à assurer par l'AMUGA
Maîtrise d'ouvrage des infrastructures	MOA des infrastructures et équipements directement liés aux transports publics	- Assurer MO des investissements relatifs aux infrastructures et équipements de TP (couloirs bus, stations, gares, pôles d'échange, arrêts bus, infrastructures des modes doux, systèmes de régulation de trafic des TP, parkings relais, etc.). - Assurer l'entretien et les renouvellements des infrastructures et équipements, en lien avec les structures d'appui (AGEROUTE et FER).
	MOA des autres infrastructures (voirie, ouvrages, intersections, etc.)	Emettre avis et/ou participer à planification et/ou à conception des infrastructures de transport non directement liées aux TP dont elle n'assure pas la maîtrise d'ouvrage
Réglementation circulation et stationnement	Règlementation de la circulation et du stationnement	- Participer à la définition de la politique et des règles de stationnement et de circulation - Veiller à et contrôler la bonne réalisation de ces politiques et règles par les entités concernées.

L'AMUGA : Principaux chantiers (en perspective)



Plan d'actions pour l'amélioration des transports

Intitulés	Caractéristiques	Observations
Renforcement et amélioration des services artisanaux existants	Travaux d'aménagement des stations de taxi et gbakas au niveau des pôles d'échanges avec le BRT	
	Renouvellement flotte de taxis et minibus en ligne avec la stratégie du FDTR	
	Mise en place d'une prime à la casse	
	Réorganisation du service et définition des lignes	
	Mise en place d'instruments de garantie auprès des banques commerciales pour faciliter l'accès au crédit (avec la SFI)	
	Appui technique au développement d'un programme de protection sociale pour les travailleurs du secteur informel	
	Etude de profilage des travailleurs informels (étude en cours)	
	Etude pour la mise en place de mesures incitatives à l'endroit des transporteurs artisanaux à Abidjan (en attente)	

5.3

L'Autorité de Transport de l'Agglomération de Lagos (LAMATA)

Exemples d'AOT

LAMATA



Intitulés	Caractéristiques	Observations
 Création	Loi du 13 Janvier 2002, amendée en 2007	
 Statut	Agence semi autonome Tutelle de l'Etat de Lagos	
 Périmètre	Agglomération de Lagos	
 Organes de gouvernance	Organe délibérant : Conseil Stratégique 9 représentants Etat/Ministères ; 6 Collectivités territ. dont 1 district Président et membres CS nommés, mandat de 3 ans (renouv. 1 fois) Organe d'exécution : Direction Générale 4 directions : 2 supports & 2 techn. ; 2 Cellules : PMUA & PTD Commissions consultatives : Ministères techn. + DAA + Communes + BNEDT + Opérateurs + Usagers	Fonction incompatible avec tout mandat électif DG nommé sur prop. MinTrans, Critères d'expérience et de probité Cadres recrutés par AC. Env. 20 agents dt 10 cadres Dirigé par un membre du CS

Exemples d'AOT

LAMATA



Intitulés	Caractéristiques	Observations
 Missions et attributions	Planification, développement et régulation des transports publics Entretien des réseaux routiers classés Définition des réseaux et leur habillage (arrêts, abribus, gares...) Aménagements des infrastructures routières et piétonnes Tarification et perception des recettes Recommandations sur politique de transports publics	
 Principaux chantiers et réalisations	Renforcement des capacités des acteurs Amélioration du réseau routier Amélioration des services de bus Promotion du transport par voie d'eau Premier projet de BRT d'Afrique Subsaharienne Elaboration d'un plan directeur stratégique des transports	
 Financement	Définition et mise en place d'un mécanisme de financement pérenne du secteur	

5.4

L'Autorité pour la Coordination du Transport de Dhaka (DTCA)

Exemples d'AOT

DTCA



Intitulés		Caractéristiques	Observations
 Création	Loi 1997-01 du 10/03/1997 Décret		Loi 2022-01 du 07/04/2022 non encore promulguée
 Statut	Etablissement public à caractère professionnel Sous la tutelle technique du Ministre des Transports et sous tutelle financière du Ministre des Finances		
 Organes	Un organe délibérant : Assemblée plénière Un organe d'exécution : Direction Générale		Président
 Missions et attributions			
 Principaux chantiers et réalisations			
Perspectives			

6

Pause

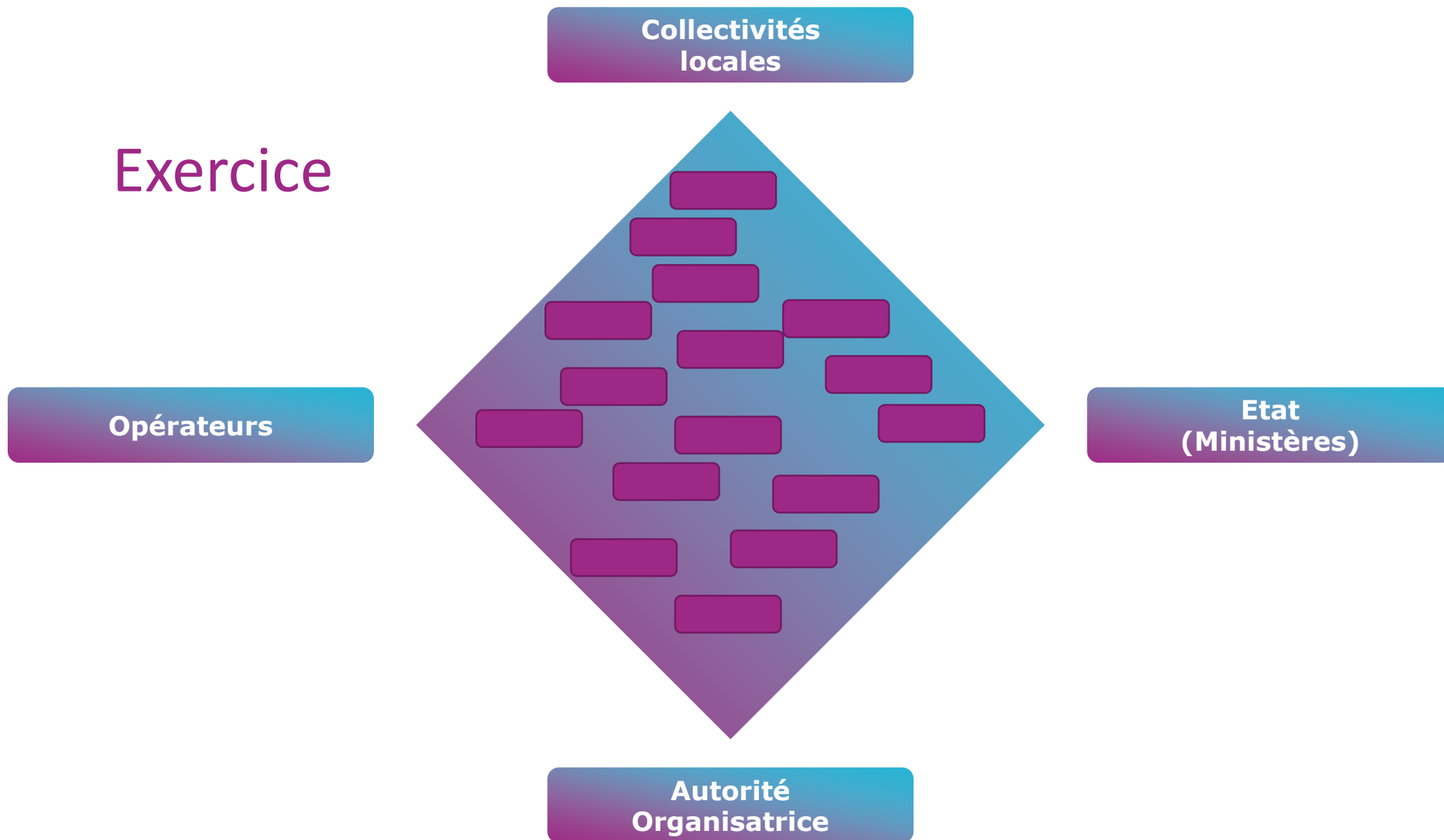


Pause de 5
minutes

7

Exercise

Exercice



Q/R, réactions et adieu

Q&R

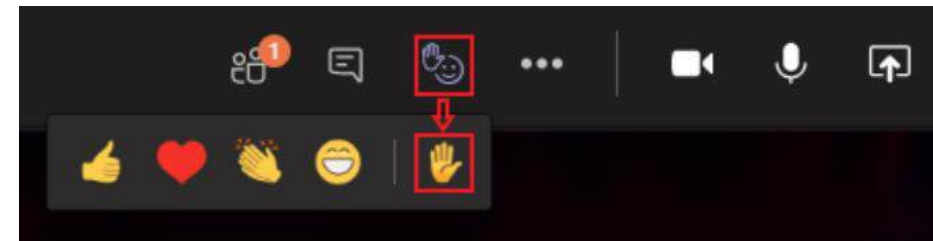
Chat

- Postez vos questions dans le chat et nous les inclurons dans les questions-réponses.



Parler

- Sélectionnez "Afficher les réactions" dans les commandes de la réunion, puis choisissez "Lever la main". Tous les participants à la réunion verront que vous avez levé la main



Restez à l'écoute des mises à jour de MobiliseYourCity



Vous en voulez plus? Inscrivez-vous à la newsletter MobiliseYourCity pour recevoir les dernières informations sur nos prochaines sessions Mastering Mobility !

[Inscrivez-vous ici](#) ou scannez le code QR



Vous avez manqué les sessions précédentes? Les enregistrements sont disponibles sur leur plateforme de connaissances !

Visitez la [plate-forme de connaissances ici](#) ou scannez le code QR



Merci de votre attention

Restez en contact



Inscrivez-vous à notre newsletter ici



Mobiliseyourcity.net



contact@mobiliseyourcity.net



[@MobiliseCity](https://twitter.com/MobiliseCity)



[MobiliseYourCity](https://www.facebook.com/MobiliseYourCity)



[MobiliseYourCity](https://www.linkedin.com/company/MobiliseYourCity)